

Vienne



N° 406 Bis - Vendredi 23 novembre 2018

Journal spécial - Compte rendu

Assemblée Générale

District de la Vienne de Football

Vendredi 8 juin 2018 à St Germain





COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 8 juin 2018 à SAINT GERMAIN

Présidence : M. Stéphane BASQ

Présents: Mmes Béatrice MATHIEU, Maryse MOREAU et Isabelle TOURRAIS,

MM. Serge BIBARD, Jacques DANTAN, Christian FLORENT, Daniel FRAUDEAU, Patrice HERAULT, Laurent LARBALETTE, Eric MAIOROFF, Jean-Jacques MASSE, Yannick METHIVIER, Jean-Louis OLIVIER, David PLAINCHAMP, Christian SAVIGNY, membres du Comité de Direction

Excusés:

M. Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

M. Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental de la Vienne

Mme Pascale GUITTET, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports

M. Alain CLAEYS, Député Maire de Poitiers

Mme Cécile NICOL, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale

M. Patrick BALLON, Conseiller Sportif à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

MM. Yves BOULOUX et Alain FOUCHE, sénateurs

M. Loïc LAURENT, Directeur UNSS 86

M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

M. Séverin RAGER, Conseiller Technique Régional en Arbitrage

M. André ROUSSEAU, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Mme Nathalie LE BRETON, Présidente de la Commission de District do Arbitrage

Mme Sylvie TESSEREAU

MM. Jean-Pierre BERNARD, Christian FLORENT, Dominique GIRAUD, Jean-Bernard HUS, Marc LAVAUD, Dominique LANNEAU, Guy MALBRAND, Jean-Louis RIDEAU, membres du Comité de Direction

Assistent:

M. Michel PORTE, maire de St Germain

M. Jean-Marie ROUSSE, maire de St Savin

M. Jean-Michel CLEMENT, député

M. Christophe NEDEAU, président du C.A. St Savin St Germain

- M. Christian COMBARET, Président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine
- M. Pascal MIREBEAU, trésorier adjoint de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine
- M. Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Mme Ginette BARAUDON

MM. Jean-Pierre CHARBONNIER et Philippe GUILBAULT Présidents de Honneur

MM. Claude BRUNET, Raymond GALLAIS, Roger GAULT et Jean RABEAU membres d'Honneur

Mmes Marie-Hélène LAGRANGE et Chantal PINTAULT

MM. Jean-Claude BARRAULT, Dominique CANTET, Bruno DUPUIS, Claude HEBRAS, Michel MORON, François PAIREMAURE, Jean-Paul PEGUIN, Jean-Paul PINTAULT, Tony RICHARD, Patrick RIVIERE et Yves VERGNAUD, membres des commissions

Mmes Pascale CALENDRIER, Coralie SOUMAGNAC et Adeline URANGA, des services administratifs MM. Anthony ALLOUIS (CDFA), François JOSSE (Technicien Educateur), Jean-Marc BOUCHET (Agent dentretien)

Mme Angéline PEREZ du CDOS,

M. Serge BARON et Léo ANTIGNY dentersports,





Représentants des clubs participant aux Championnats Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - F.C. Chasseneuil St Georges - S.O. Châtellerault - U.S. Chauvigny - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - J.S. Nieuil Id Spoir - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré/Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Poitiers F.C. - ESP.S. St Benoît - C.A. St Savin St Germain.

Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

ESPE.C. Adriers - U.S. Antoigné - Antran S.L. - AM.S. Archigny - Football Club ASM - ESPE. Availles en Châtellerault -U.S. Availles Limouzine - U.S. Béruges - A.S. Cheminots Poitiers Biard - A.S. Blanzay - ET.S. Bonnes - U.S.AM. Bonneuil Matours - C.A.S. Bouresse - ENT.S. Brion St Secondin . AM.S. Brux - E.S. Ceaux La Roche - S.L. Cenon sur Vienne . F.C. Cernay - Chabournay F.C. - S.C. Champagné St Hilaire - A.S. Champigny Le Rochereau - ENT.S. Charroux-Mauprévoir - C.S. Chatain - ET.S. Château Larcher - U.S. Châteauneuf Targé - A.S. Portugais Châtellerault - U.S. Réunionnaise Châtellerault - AV.S. Chaunay - C.S. LEspinasse Chauvigny - U.S. Cissé - A.S. Čivaux - A.C.G. Foot Sud 86 - AM.S. Colombiers - Sud Vienne Région de Couhé - U.S. Couhé - Coulombiers SP. - AM. Coussay les Bois -Croutelle FC - C.S. Dissay - F.C. Fleuré - U.S. Fraternelle Haims - AM.S. Ingrandes - U.S. Iteuil - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Clan - Jazeneuil F.C. - A.S. Jouhet Pindray - US Journet - U.S. La Chapelle Bâton - U.S. La Ferrière Airoux - U.S. La Puye La Bussière - U.S. La Roche Posay - ENT.S. La Trimouille Liglet - ENT. Lavoux- Liniers . U.S. Leigné sur Usseau - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. de LÆnvigne - U.S. Les Ormes - U.S. Les Trois Moutiers - ET.S. Lhommaizé -F.C. Loudun - U.S. Mélusine Lusignan - A.S. Lussac les Châteaux - U.S Marigny St Léger - A.S. Mazerolles - U.S. Mirebeau - F.C. Montamisé - AM.S. Monthoiron - O. Mouterre Silly - U.S. Nalliers - U.S. Nord Vienne - U.S. Orches . A.S. Ouzilly - U.S. Payroux - A.S. Persac - AM.S. Pleumartin - A.S. de St Eloi Poitiers - A.S. de St Eloi Loisirs . A.S. EDF GAZELEC Football Poitiers - A.S. Poitiers Gibauderie - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - AM.S. SAFT - ASPTT Poitiers . C.S. Poitiers Portugais - CEP Poitiers 1892 - AM.S. Pouillé Tercé . U.S. Pressac - AMIS S. Queaux Moussac -A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - A.J. Saulgé - F.C. Savigné - A.S. Savigny IdEvescault - F.C. Senillé - A.S. Sèvres Anxaumont - STE S Sillars - F.C. Smarves 1936 - O. Club Sommières St Romain - AM.S. St Christophe - C.O. St Genest - F.C. St Gervais les Trois Clochers - A.AM.S. St Julien In France de Montbrillais - ENT. Saint Maurice Gençay . F.C. St Rémy sur Creuse - A.S. St Saviol - U.S. Thuré Besse - U.S. Usson du Poitou / Isle Jourdain - A.S. de Valdivienne -ENT.S. Vendelogne . U.S. Vendeuvre - U.S. Vernonaise - S.C. Verrières - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne F. - U.S. Vouillé - ET.S. Vouneuil sous Biard - A.S. Vouneuil sur Vienne.

Assemblée Générale

1. Accueil du Président Stéphane BASQ

Le Président du District de la Vienne de Football souhaite la bienvenue aux invités et aux Présidents (es) des clubs de la Vienne. Il donne la parole à Messieurs les maires de St Germain et de St Savin, car ce soir nous avons la chance dovoir deux maires.

2. Accueil de Monsieur le maire de St Germain, Michel PORTE

« M. le Président du District,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des clubs de football de la Vienne.

M. le représentant de la Lique de Football Nouvelle-Aguitaine,

La commune de St Germain, et son conseil municipal, sont heureux de vous recevoir dans la salle Abel DEMAY. Nous remercions le District dozvoir choisi notre secteur pour son Assemblée Générale.

St Germain est une commune rurale de 972 habitants, situé en limite du département. Le territoire communal couvre 2 023 ha et fait partie de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe. Notre commune se situe entre Chauvigny, Montmorillon et le Blanc, en bordure de la vallée de la Gartempe qui la sépare de sa commune voisine et s%ur St Savin. Bien quain peu éloignés de ces villes, les habitants de St Germain disposent de services et déquipements communs



diversifiés, grâce à la localisation du bourg, en continuité de celui de St Savin. La commune compte une école maternelle et une école élémentaire. Elle dispose don pôle médical, qui regroupe médecins, infirmières, dentistes et plus récemment donne ostéopathe.

Du point de vue culturel, la commune propose la location de la salle polyvalente Abel DEMAY ainsi que læspace associatif Jean-Paul CHAMBET.

Il existe localement un tissu économique développé qui contribue à soutenir la ctivité résidentielle, la transports locations MOREAU.

Toutes les associations sportives et culturelles portent le nom de nos deux communes St Savin et St Germain.

Je félicite le club de football, ses dirigeants, bénévoles et joueurs pour la bonne saison réalisée par les équipes séniors et jeunes. Belle saison au niveau de la Coupe de France et la Coupe et la Coupe de France et la Coupe et la Co

Je vous souhaite à tous et toutes une bonne assemblée générale. Bonne soirée à tous. »

3. Accueil de Monsieur le maire de St Savin, Jean-Marie ROUSSE

« M. le Président délégué de la Lique,

M. le Président du District.

Mmes et MM. les dirigeants du District de la Vienne,

Mmes et MM. les dirigeants, bonsoir et bienvenue à St Germain, dont mon collègue a brossé le portrait de sa commune, et je vais bien évidemment dépeindre la mienne. Nous sommes voisins et travaillons ensemble et je crois que ce soir, on ne peut que se féliciter que le Président du District, pour sa deuxième assemblée générale, ait choisi St Germain, centre Est de la Vienne et non le Sud, et à plus forte raison cette année. En effet, je félicite les trois clubs de cette partie du département pour une accession en division supérieure, næst-ce pas Jean-Paul, M. le Président de Chauvigny.

Nous sommes là, ce soir, pour parler de football et comme me la indiqué le Président du District lors de nos échanges tout à lapeure, du football de masse. Certes, nous allons suivre la little pendant un mois, mais sans ce football de masse, elle næxisterait pas.

Il est important de remercier aujourdqui tous ces clubs qui se dévouent chaque week-end. Le bénévolat est une chose très importante pour nos clubs et cela devient de plus en plus difficile. La recherche de bénévoles est vraiment un gros problème, en particulier pour sopccuper des jeunes. Je pense au club de St Savin qui doit chaque week-end trouver des bénévoles pour transporter les jeunes.

Je ne vais pas brosser le portrait de ma commune. Simplement sachez que vous êtes dans un pays doprt et dopistoire. Bien sûr, il y a le sport qui est indéfendable quand vous ouvrez le journal le lundi matin et que vous lisez les résultats. Cela fait partie de la communication pour nos villages. St Savin en a bien besoin puisque coest 60 000 visiteurs lopnée pour lopbaye classée au patrimoine mondial de loUNESCO.

Au sein de cette intercommunalité, nous travaillons sur un projet de territoire et pour rassurer M. le Président du District, les réformes, si elles sont difficiles à avaler au niveau des associations, elles sont aussi difficiles à avaler au niveau des collectivités territoriales. Ce nœst pas toujours très simple de faire avancer les choses, et vous me lævez dit tout à læure, il y a beaucoup plus de conservateurs que de progressistes.

Je voudrais saluer également la presse qui attache de limportance à la ruralité et notamment à ce football rural et je veux vous en féliciter.

Je vais vous souhaiter de bons travaux pour votre assemblée générale. Bonne soirée et bon courage pour les sujets à venir : budget, règlements, etc. Bonne soirée à tous. »

4. Accueil de Monsieur le Président du club de St Savin, Christophe NEDEAU

« Bonsoir.

M. le Président du District,

M. le Président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,

MM. les maires de St Savin et St Germain,

Mmes et MM. les dirigeants de clubs,

Je viens rapidement vous présenter notre club, le Club Athlétique St Savin St Germain, qui est heureux de vous recevoir aujourdhui à cette assemblée générale.



Le club du C.A. St Savin St Germain a été créé en 1938 par Marc BOURGUEIL, qui en a assuré la présidence pendant une vingtaine données. En novembre 2018, ce sera le 80ème anniversaire du club. A loprigine le club soappelait C.A. St Savin et à lopritiative de François PRAT, la municipalité de St Germain a accepté au début des années 1970 de soutenir le club qui est devenu alors le C.A. St Savin St Germain. Depuis plus de quarante-cinq ans, le club est soutenu à la fois par les deux municipalités de St Savin et St Germain. Merci MM. les maires.

Puisque je viens dévoquer François PRAT, je voudrais vous rappeler le parcours exceptionnel de François, fidèle dirigeant de notre club, au sein du District, à la Ligue du Centre Ouest et à la Fédération Française de Football. Cæst un grand serviteur du football et depuis quatre ans le stade porte son nom.

Notre club compte aujourdqui 166 licenciés, joueurs et dirigeants, trois équipes séniors et une école de football. Cette année léquipe 1ère évoluait en Régional 3 et a assuré son accession en Régional 2. Léquipe 2 a terminé 2ème de sa poule en Départemental 3 et léquipe 3 a également terminé 2ème de sa poule en Départemental 5. Je voudrais également souligner que le C.A. St Savin St Germain évolue depuis plus de trente ans dans le championnat régional de la Ligue du Centre Ouest, maintenant Ligue Nouvelle-Aquitaine, ce qui est une bonne performance pour une commune de 1 000 habitants. Enfin, notre club a réussi ces trois dernières saisons un beau parcours en Coupe de France échouant à chaque fois au 6ème tour, éliminé par Panazol, Limoges et Langon. J'espère qu'un jour on arrivera au 7ème tour comme Chauvigny à une certaine période mais l'avenir nous le dira. Cela constitue de beaux souvenirs pour les joueurs et l'équipe dirigeante. L'école de football existe depuis plus de quarante ans et son bon fonctionnement explique en partie la réussite de notre club. Cette école de foot réunie 62 jeunes de 6 à 17 ans et depuis la saison 2017 / 2018, nous fonctionnons en entente avec Vicq sur Gartempe, ce qui nous permet d'être en conformité avec les obligations imposées par la Ligue Nouvelle-Aquitaine et qui permet aux enfants de jouer les différentes rencontres des championnats jeunes.

Avant de conclure, je voudrais féliciter, et très sincèrement, l'U.S. Chauvigny et l'U.E.S. Montmorillon qui accèdent au National 3. Notre club monte en Régional 2 donc notre football régional dans le Sud Vienne se porte bien.

Je voudrais aussi remercier tous les dirigeants bénévoles qui ont organisé cette soirée.

Encore merci au District d'avoir choisi St Savin St Germain pour cette assemblée générale.

Pour tous les Présidents et dirigeants de clubs, profitez-bien de la trêve estivale même si celle-ci est très courte pour les Présidents et je sais ce qu'il en est.

Bonne réunion, merci à tous. Bonne soirée."

5. Intervention du Président du District de la Vienne de Football, Stéphane BASQ

"MM. les maires des communes de St Savin et St Germain;

M. le Président du club de St Savin,

M. Christian COMBARET, Président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,

M. le Président du C.D.O.S., Patrick GIRARD,

M. le Député, cher ami. J'ai connu Maître Clément qui plaidait pour le Tribunal de la rue Bonneveau et à cette époque, j'occupais la fonction de greffier, ce qui nous a permis de nous rencontrer,

Mesdames et Messieurs, chers amis sportifs,

je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette assemblée générale dont je souhaite qu'elle soit studieuse et conviviale.

Mais avant d'ouvrir les travaux, permettez-moi de remercier M. le maire pour son accueil et pour avoir mis à disposition du District de la Vienne de Football cette magnifique salle et vous aussi cher Président Christophe NEDEAU pour le travail réalisé pour l'organisation de cette assemblée générale.

Je tiens également à remercier chaleureusement Patrick GIRARD, Président du C.D.O.S., d'assister fidèlement à nos assemblées générales et Christian COMBARET de participer à nos travaux en sa qualité de Président délégué de la Ligue.

Je tiens aussi à vous présenter les excuses de :

- * Mme Cécile NICOL, directrice de la Cohésion Sociale de la Jeunesse et des Sports,
- * notre Président de Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine Saïd ENNJIMI, représenté par Christian COMBARET,
- * Yves BOULOUX et Alain FOUCHE, sénateurs,
- * Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental,
- * Pascale GUITTET, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports,

Je voudrais enfin souligner une pensée et un fait marquant mais Christophe NEDEAU nous en a parlé.

C'est un immense plaisir d'ouvrir cette séance devant vous et je le fais aussi avec une certaine émotion.

C'est en effet ici à St Savin qu'est né François PRAT qui a été longtemps dirigeant du club de St Savin. Il fut un personnage fort dans le milieu du football et a eu de nombreuses responsabilités. Il a été vice président et secrétaire général du District de la Vienne, vice président délégué et secrétaire général de la Ligue du Centre Ouest de Football,



Président de la commission Informatique et des Terrains à la Fédération Française de Football et enfin membre du Conseil Fédéral. Je me souviens de nos échanges lorsqu'il présidait la commission d'appel à la Ligue au sein de laquelle je représentais l'arbitrage. C'était un homme talentueux, un féru des règlements. Je profite d'être à St Savin St Germain dont le stade porte son nom pour lui rendre un hommage mérité, en mémoire de son engagement, de sa loyauté et de son dévouement au service du football amateur.

Je profite de saluer la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés au cours de cette saison, jeunes et moins jeunes, qui ont tant %uvré de longues années pour le District et pour nos clubs. Aussi, je vous propose, le temps d'une minute, que nous leur rendions hommage en les applaudissant tous ensemble.

Je salue également la présence de Pascal MIREBEAU, trésorier général adjoint de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et Jacques DANTAN, membre du Comité de Ligue et Président de la commission technique régionale.

Le second fait marquant : les résultats sportifs du District de la Vienne de Football sont excellents. Souvenez-vous, dans l'hebdomadaire du 22 décembre 2017, j'écrivais que cette saison serait cruciale pour les clubs de la Ligue pour leur rang au classement avant que ne prenne forme le nouveau championnat.

Vous avez été performants :

- * deux montées en National 3, soit trois clubs qui disputent cette compétition la saison prochaine,
- * quatre clubs accèdent en Régional 2,
- * deux montées de Départemental 1 en Régional 3,
- * et seulement deux rétrogradations de Régional 4 en Départemental 1.

Tous, vous avez donné corps à notre slogan : la passion du football et la dynamique en plus. Alors bravo à tous pour l'excellence de ces performances.

Et maintenant, il est temps d'ouvrir notre assemblée générale donc bons travaux et bonne réunion à tous."

Le maire de St Germain reprend la parole pour souligner la présence de l'ancien président du club, Michel REMBLIER, accompagné de son épouse et qui ont beaucoup %uvré pour le club. Grâce à lui et à l'équipe qui l'entourait, le club a pris de l'importance. Merci Michel.

Je vais demander à M. le Président du District de se rapprocher de moi, ainsi que Christophe NEDEAU, et avec mon collègue de St Savin nous avons décidé de vous remettre une médaille pour votre séjour dans nos communes. En échange, le Président Stéphane BASQ remet un trophée du District de la Vienne de Football.

6. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Financière du vendredi 1^{er} décembre 2017 à Chauvigny et publié dans le journal Foot n° 386 ter du 1^{er} juin 2018.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des participants.

7. Présentation du budget prévisionnel de la saison 2018 / 2019

"Bonsoir, je vais vous présenter le budget prévisionnel 2018 / 2019 qui a été diffusé dans le journal électronique du 3 juin 2018 et validé par le Comité de Direction du 22 mai 2018.

La construction de ce budget a été réalisée en tenant compte des résultats arrêtés au 30 juin 2017, des faits majeurs de la saison en cours 2017 / 2018 et des perspectives concernant le fonctionnement du prochain exercice. Par contre, son élaboration n'intègre aucune donnée concernant le projet de réhabilitation des locaux du District.

Comparaison des charges avec l'exercice 2016 / 2017

Les achats seraient légèrement inférieurs. Le mouvement le plus significatif étant la suppression des bons d'achat dans le cadre de la mutualisation du CNDS.

Les services extérieurs en baisse sensible du fait des crédits baux (mutualisation des photocopieurs) et de la diminution des assurances mais compensés par une prévision à la hausse de l'entretien du siège.

Globalement les autres services extérieurs sont stables. Des nuances apparaissent avec une progression de l'intervention au collège Pierre Ronsard (encadrement des féminines), au doublement du poste de CTRA au niveau de la LFNA et l'encadrement des arbitres du département. Mais il y a la suppression des frais de mission (FFF, LFA) et l'organisation de l'assemblée générale de l'ancienne Ligue.



Les impôts et taxes sont d'environ 12 000 ". Il s'agit de la taxe foncière et de la taxe de la formation professionnelle continue.

La provision des charges de personnel est de 198 000 " soit 48% du budget provisionnel et une baisse de 10 000 " par rapport à 2016 / 2017. Notre CDFA sera probablement pris en charge par la LFNA, ce qui aurait pour conséquence le passage d'un temps partiel à un temps complet de notre conseiller technique adjoint.

Le District envisage de solliciter trois services civiques sur une période de 9 mois.

Les dotations aux amortissements baissent. Aucun investissement réalisé ces derniers exercices et des biens devenant totalement amortis.

L'évaluation des charges s'élève à 413 000 ". La réalisation en 2016 / 2017 était de 430 000 " hors charges exceptionnelles.

Rapprochement des produits avec l'exercice 2016 / 2017

Les ventes et les ressources diminuent au niveau des cotisations arbitres et membres individuels par application de la règle de prudence en ce qui concerne les amendes et sanctions, la réforme envisagée de la Départemental 6 et la mise en place du carton blanc. Les tarifs concernant les amendes et sanctions seraient sans changement en 2018 / 2019 par rapport à 2017 / 2018.

Les ventes et ressources diminuent au niveau de l'organisation des stages (CFF) qui sont effectués au niveau de l'IR2F. Par contre, le partenariat augmente en raison du contrat de la Fédération Française de Football avec Nike.

Léger plus au niveau de la FFF et les aides de la LFNA seraient du même niveau que celles de l'exercice précédent.

Baisse par prudence du montant de la convention d'objectifs qui devient contrats d'objectifs. Le volume de ce contrat pour la LFNA est décidé lors de l'assemblée fédérale de juin 2018 à Strasbourg pour l'exercice 2018 / 2019 et les deux exercices suivants.

Les aides du Ministère de la Jeunesse et des Sports diminuent fortement, au moins 6 000 ".

Le Conseil Départemental nous assure de son soutien.

Les produits financiers devraient progresser si les placements actuels demeurent. Ce sera le dernier exercice, le DAT venant à échéance le 21 septembre 2019, le taux actoriel brut à ce jour est de 5,5 % pour finir à 6 %.

En l'absence de ces produits, il faudrait augmenter les tarifs de plus de 4 %.

Les produits exceptionnels générés par la quote-part de subvention d'investissement restent identiques.

Aucune hausse tarifaire prévue concernant le District sur les produits de gestion courante, que ce soit les droits d'engagement des équipes en championnat et coupe. La cotisation par licence reste également inchangée. Le Comité propose que les tarifs 2018 / 2019 soient les mêmes qu'en 2017 / 2018.

L'estimation des produits est de 414 000 ". La réalisation 2016 / 2017 était de 465 000 ".

Le budget prévisionnel équilibré, en léger excédent de 1 000 ", est élaboré sur une base sincère et un principe de prudence sans minoration des dépenses et sans majoration des ressources. S'appuyant sur une gestion financière autonome, il constitue une base solide pour mieux préparer l'avenir, faire face au développement et à l'investissement, répondre à des besoins et des services nouveaux qui ne manqueront pas d'arriver dans les années à venir.

Sans aucune question, remarque et suggestion, le budget prévisionnel est proposé au vote et adopté à l'unanimité. Le Président, Stéphane BASQ, remercie Serge pour sa présentation toujours aussi brillante et pédagogue.

Le trésorier reprend la parole pour aborder les frais d'arbitrage

"Si je parlais tout à l'heure dans mon rapport des nouveaux services qui ne manqueront pas d'arriver dans les années à venir, ce que l'on va voir ensemble c'en est un. Ce sont les frais d'arbitrage pour la saison 2018 / 2019. Vous savez tous que pour le championnat départemental 1 à 4, les frais étaient mutualisés. Ils étaient prélevés aux clubs et versés aux arbitres.

Aujourd'hui, ce service là, qui est un service important, va s'étendre au championnat départemental 5 et 6, au championnat de jeunes, aux coupes séniors et jeunes, ainsi que pour le championnat Futsal.

A compter du 1er juillet 2018, tous les frais d'arbitrage seront prélevés aux clubs et le versement effectué aux arbitres.

Le moyen de paiement, qui sera obligatoire, est le prélèvement automatique, donc pas de chèque ni de numéraire. Tous les clubs devront OBLIGATOIREMENT signer le mandat de prélèvement SEPA et le transmettre au District avec un RIB, et ce le plus rapidement possible, c'est-à-dire fin juin 2018.



Sachez aussi que les clubs qui n'auront pas signé le mandat de prélèvement se verront refuser l'engagement de leur(s) équipe(s) en championnat et coupe(s). C'est un grand service rendu aux clubs. Le prélèvement aux clubs se fera sur la base des frais réels le 10 du mois suivant ainsi que le virement aux arbitres.

Tous les clubs ayant déjà communiqué au District un mandant de prélèvement signé n'ont pas à le reconduire sauf en cas de modifications bancaires.

Quelques rappels

- * Les tarifs demandés aux clubs en 2018 / 2019, pour les frais d'arbitrage de la D1 à la D4, seront inchangés.
- * La Ligue et le District avaient pris un engagement concernant la double licence joueur / dirigeant. Le District remboursait la moitié des 12,50 " (soit 6,25 "), la même chose était effectuée au niveau de la Ligue. Je vous informe que l'opération va être effectuée après l'assemblée générale de la Ligue. Cela représente une somme d'environ 2 000 " pour le District.

8. Allocution du Président du District de la Vienne de Football, Stéphane BASQ

"Chers collègues, chers amis du foot et du District de la Vienne de Football,

Votre présence ce soir témoigne de votre attachement au District de la Vienne et en tant que représentant, j'y suis sensible. Elle est le reflet de ce que nous venons de vivre : de la passion, du plaisir, de la convivialité. Tels ont été quelques-uns des ingrédients qui nous ont animés cette saison. Elle aurait été encore plus remarquable si elle n'avait pas été entachée par des épisodes qui ont jeté l'opprobre sur notre discipline et sur le District. Plus que déplorables, je les condamne à nouveau avec fermeté et je sais que vous aussi. Ces évènements nous ont amené à prendre des sanctions exemplaires et immédiates. A ceux qui n'auraient pas encore compris le message, je le dis haut et fort : la violence sous toutes ses formes, qu'elle soit physique ou verbale, la haine, les incivilités, l'homophobie et le racisme ne prendront pas racine ici car toutes sont contraires à l'éthique du football et du sport en général. Je salue et soutiens les initiatives des clubs qui ont valeur d'exemple pour tous. Ainsi le club de Sillars, pour avoir pris une sanction ferme face à un spectateur récalcitrant destinataire d'un courrier recommandé pour son comportement à l'encontre des officiels et des licenciés. Oui, il est vrai et je l'assume, je demande aux clubs, même si cela paraît difficile d'exclure du stade des spectateurs qui ne cessent d'invectiver ou d'outrager par leur comportement répété. La mise en %uvre de cette décision n'est pas simple, je le sais bien mais nous devons être responsables pour suivre cet exemple courageux que je viens de citer. Que les tensions s'apaisent autour et sur les terrains. C'est pourquoi, je lance un nouvel appel pour que nous rassemblions nos forces pour militer pour un football sain, responsable et que nous engagions, partout où cela est nécessaire, avec les collectivités publiques concernées, les actions de prévention et de sensibilisation et agissons collectivement pour que le plaisir de jouer ensemble demeure aujourd'hui comme demain le fer de lance du football amateur de notre District.

Mais cette saison est aussi l'occasion de porter un regard dans le rétroviseur pour faire un rapide bilan que je résume en trois mots : engagement, promotion et proximité qui font que notre action est efficace et sert bien le football amateur.

Tout d'abord, les engagements pris ont été tenus grâce à votre implication dans toutes les commissions et groupes de travail. Vos travaux ont notamment permis la démocratie participative mais ils ont été essentiels pour la vie du District au quotidien et le faire progresser dans l'intérêt de tous à l'image du championnat départemental 6 (Laurent LARBALETTE vous présentera le projet dessiné par les clubs) ou encore par la nécessaire harmonisation des règlements, notamment ceux des différentes coupes départementales que nos amis Philippe GUILBAULT et Raymond GALLAIS vont vous présenter dans quelques minutes ainsi que la mise en place du carton blanc dès la saison prochaine. Merci pour votre participation et votre implication dans la gestion de votre District.

Merci aussi à la Ligue qui nous accompagne dans nos projets et nos actions. Cela se manifeste concrètement avec deux techniciens à plein temps sans qui nous ne pourrions faire autant. Pour cela, nous pouvons compter sur l'assistance et les conseils de Christian COMBARET, avec qui nous avons tissé des liens durables et de confiance. Pour être en lien permanent avec lui, je vous confirme que nous entretenons des relations fondées sur un respect mutuel, responsable et amical. Porteur d'idées nouvelles, il est pour nous un interlocuteur essentiel, fiable et loyal.

En termes de promotion de notre football, nous avons aussi créé des moyens d'action : plaquette commerciale, roll-up, etc. nous permettant d'être meilleurs. L'organisation des demi-finales de la Coupe Gambardella Crédit Agricole, qui de l'avis de tous est une réussite, à contribuer à accroître notre visibilité. Les retours que j'en ai eus de la Fédération sont très positifs. D'autres évènements sont en cours : la 1ère fête du football le 23 juin prochain associée aux 80 ans du District placée sous l'égide efficace de Laurent LARBALETTE ou encore l'assemblée générale de la Ligue le 16 juin au Futuroscope. Continuons à montrer à tous que le District de la Vienne sera non seulement présent mais à la hauteur en terme d'organisation comme nous avons su le montrer jusqu'à maintenant.



En terme de proximité enfin, j'ai pu le constater au cours de mes 70 déplacements, nos liens ont été confortés et nous avons pu chaque fois dialoguer dans un bon état d'esprit sur les questions qui nous préoccupent : la violence bien sûr mais également l'insuffisance du nombre d'arbitres, sujet sur lequel des solutions sont à mettre en %uvre avec le soutien financier de la Lique, sur le manque de dirigeants, d'éducateurs, etc. etc.

Mais le District, ce sont également des projets : la réhabilitation de notre siège social en fait partie et elle est aujourd'hui sur les rails, nous finalisons actuellement le plan de financement. J'espère que désormais nous irons vite car cela devient urgent (plus de chauffage) et que nos partenaires, que nous avons sollicité, seront au rendez-vous. La Fédération a d'ores et déjà fait un premier pas dans notre direction mais il est insuffisant. Quant au Grand Poitiers, tout comme le Département, je ne les trahirai pas en disant que nos discussions sont sur la bonne voie. En revanche, nous avons connu une déception forte cette année avec la diminution drastique de la subvention du CNDS de l'ordre de 50 % qui n'a pas été compensée, c'est inacceptable. Pour autant, nous cherchons des pistes, notamment le Fonds de Développement à la Vie Associative dans sa nouvelle formule après la suppression de la réserve parlementaire. J'espère que sa porte sera ouverte en 2019. Il serait anormal que le District de la Vienne de Football avec ses 180 clubs ne puissent y accéder. Vous le voyez nous avons encore beaucoup à faire. La troisième année de notre mandat s'annonce très active : structuration du District, mise en place des cahiers des charges des principales manifestations, la réécriture des règlements des compétitions de jeunes, etc. etc. sont déjà quelques uns des sujets inscrits à nos agendas mais de tout cela nous aurons l'occasion d'en reparler.

Pour conclure, je vais aussi adresser à vous tous un grand merci, un merci de conviction sincère et chaleureux. Je mesure en effet chaque jour la grandeur de votre dévouement, que vous soyez bénévoles, arbitres, entraîneurs, joueurs, partenaires publics ou privés, responsables de clubs, salariés ou élus. C'est en vous que je puise l'énergie indispensable à l'accomplissement de la mission que vous m'avez confiée. C'est aussi grâce à vous que notre District remplit ses missions de service public ou social et plus simplement sportive pour une passion qui nous est commune, le football, ce plaisir de jouer et de participer pour créer des objectifs et d'animer le territoire et créer un lien social.

Merci aux collaborateurs administratifs et techniques du District pour leur dévouement et leur compétence. Bref pour continuer ensemble à faire du District de la Vienne, la 1^{ère} force sportive du département, alors oui le District de la Vienne, grâce à vous tous, c'est plus que jamais "la passion du foot, la dynamique en plus".

Merci à tous et je vous souhaite un bel été de repos pour faire de la saison prochaine, une saison encore plus active, plus enthousiaste et plus vivante que jamais. Pour ma part, soyez assuré que je serai au rendez-vous, avec vous et pour vous, et je souhaite bon vent à l'Equipe de France et qu'elle puisse réellement nous faire vibrer de joie dans quelques semaines."

9. Intervention de Christian COMBARET, Président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

"Mesdames et Messieurs, M. le Député, MM. les maires, M. le Président du CDOS, M. le Président du District,

Coest vraiment un grand plaisir et un honneur que d'être parmi vous. Je ne connaissais pas St Germain et St Savin, c'est fait et je le dois à la réorganisation administrative, j'y vois au moins cela comme intérêt. Lorsqu'il a fallu reprendre le flambeau pour s'occuper du football et que dans cette réorganisation de la Fédération, il a fallu des élections, c'est tout naturellement que joi fait équipe avec Saïd ENNJIMI. Comme nous nous ressemblons : il a été arbitre et moi j'étais joueur, éducateur et président de club. Il faut que je me présente un petit peu parce que je suis rarement venu dans ce que l'on appelle le Nord. J'ai été chef de service au Ministère de la Jeunesse et des Sports et ancien secrétaire général de la Ligue de football ex-Aquitaine, voilà pour la présentation.

Comme je vous le disais, tous les jours je mesure la difficulté et avec Saïd ENNJIMI, je crois que nous faisons une belle complémentarité d'abord parce que Saïd est quelqu'un de dynamique et de novateur et ce qui nous réunit ce sont nos motivations non liées au pouvoir et à la mise en place de stratégies pour la conservation du pouvoir. Nous sommes là pour servir l'intérêt collectif et pour être au plus près des préoccupations des clubs. Je suis allé à l'assemblée fédérale le week-end dernier et j'ai pu mesurer la distance qui existe entre le travail que vous pouvez faire les uns et les autres et la réalité de la Fédération. Bien évidemment, indirectement l'Equipe de France va nous apporter des licenciés mais nous ensuite derrière, et vous en savez quelque chose, il faut travailler. Donc je me sens, et Saïd ENNJIMI aussi, beaucoup plus près de vos préoccupations. Pourquoi ? Parce qu'en tant qu'ancien du Ministère de la Jeunesse et des Sports, je sais que le football, comme les autres fédérations sportives, nous avons une mission de service public, plus que jamais. Rappelons nous cela, plutôt que d'avoir des querelles ou de se préoccuper de ce que fait untel ou untel. Voir la réalité de tous ces enfants, qui sont sur les terrains de football chaque mercredi et samedi et avec lesquels il faut composer et éduquer car évidemment vous subissez les problèmes de notre société, divers et variés, et là cette mission de service public prend tout son sens.



En tous les cas, ce que je voulais dire à tous, je sais que vous faites un travail de terrain. Je sais que ce travail éducatif vous permet de remplir la mission de service public qui vous est dévolue et j'en suis très fier et je suis très fier d'être votre représentant ».

10. Présentation des modifications règlementaires par Raymond GALLAIS et Philippe GUILBAULT

Philippe GUILBAULT, président de la commission juridique du District, présente pour la 1ère fois des modifications règlementaires à une assemblée générale.

" Je précise que cette commission juridique est une nouvelle commission et composée de peu de membres : Raymond GALLAIS, Dominique ARTUS, Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA. Le rôle de cette commission est de vérifier la conformité des règlements qui lui sont proposés par les commissions et elle est amenée quelquefois à proposer des modifications.

Ce soir, nous allons vous présenter les plus urgentes et puis les prochaines fois les règlements jeunes et les règlements spécifiques District que l'on a un peu perdus de vue mais certains clubs ne les oublient pas.

Il faut aussi savoir que le Comité de Direction a pouvoir de décision sur certains règlements. On se doit de vous présenter en assemblée générale, les modifications de l'Opération Buts et du Challenge du Meilleur Club de Jeunes car ce sont des décisions règlementaires validées par le Comité de Direction.

Ensuite les modifications réglementaires des Coupes seront soumises au vote."

Modification de l'Opérations Buts

Une précision concernant le capital de départ de 300 points, qui ne change pas.

- * chacun des 3 premiers buts marqués par une équipe donne 5 points et au-delà, les buts supplémentaires donnent 3 points,
- * le total ne peut excéder 24 points par équipe et par match,
- * en cas de forfait général d'une équipe, tous ses points sont annulés ainsi que ceux des équipes rencontrées (quelque soit le moment du forfait général),

Un seul classement intermédiaire sera publié après la 11^{ème} journée.

Modification du Challenge du Meilleur Club de Jeunes

Ce challenge est doté depuis plus de 30 ans par le Crédit Agricole lors de la remise finale du Mozaïc Foot Challenge

- * dans le cadre des compétitions U7 à U19, la suspension d'un(e) licencié(e) entraı̂ne pour son club, son groupement ou l'entente
 - joueur / joueuse : une pénalité de 100 points par match de suspension,
 - encadrant(e) : pour une durée égale ou supérieure à 6 mois, l'exclusion du Challenge pour une durée d'un an à compter de la date de la décision.
- * nombre d'organisations de plateaux U6-U7 / U8-U9
 - 3 clubs minimum et 6 équipes (au lieu de 5 clubs minimum et 10 équipes),
 - 2 clubs minimum pour les plateaux exclusivement féminins.
- * joueurs (ses) convoqué(e)s aux rassemblements organisés par le District : notation de l'activité => suppression des points pour les joueurs (ses) convoqué(e)s aux rassemblements.

Au départ, l'objectif de ce Challenge était que tous les clubs soient sur un pied d'égalité et cet article là n'a pas paru équitable puisque tous les clubs n'ont pas la chance d'avoir un(e) joueur (se) convoqué(e) aux rassemblements.

* programme éducatif fédéral : 30 points par fiche (au lieu de 20) avec une limite de 450 points.

Tous les clubs qui ont des jeunes doivent s'inscrire au Programme Educatif Fédéral.

Cette modification est pour éviter l'excès de fiches « action » identiques à plusieurs catégories et limiter le nombre de points sur ce dispositif.

Voilà pour les décisions réglementaires validées par le Comité de Direction.

Et je laisse la parole à Raymond pour les **modifications des règlements des coupes départementales**, sujets qu'il connaît bien.

"Les règlements des coupes départementales étaient calqués sur le règlement de la Coupe du Centre Ouest. Or, la Coupe du Centre Ouest a été remplacée par la Coupe Nouvelle-Aquitaine avec ses propres règlements. Donc l'objectif



de la commission a été de mettre en harmonisation nos règlements avec ceux de la Coupe Nouvelle-Aquitaine. Nous y avons noté des généralités, en particulier 4 que je vais vous présenter et ensuite des spécificités propres à une coupe départementale.

- * participation des joueurs,
- => l'article 167.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football : "ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des RG de la FFF (championnat et coupe) disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain.
- => de plus, une équipe réserve ne pourra pas inscrire plus de 3 joueurs ayant pris part à plus de 10 rencontres officielles (championnat et coupe) avec les équipes supérieures du club.
- * suppression des prolongations,
- * application de l'exclusion temporaire (carton blanc),
- * possibilité d'inscrire 16 joueurs sur la feuille de match lors de la phase finale (à partir des 1/4 de finale)

Et une proposition du Comité de Direction concernant l'horaire des rencontres : dimanche à 15h ou samedi à 20h.

Spécificités des coupes départementales

- * Coupe Tassin
 - épreuve ouverte aux clubs disputant un championnat de Ligue (R1, R2 et R3),
 - la purge des sanctions s'effectue également dans cette coupe
- * Coupes Louis David et Jolliet Rousseau
 - pas de spécificité
- * Challenges des Réserves et Marcel Renaudie
 - participation des joueurs U17 / U18 / U19 : les équipes évoluant en compétitions U17 / U18 / U19 District et Lique sont considérées comme des équipes supérieures.

Le Président du District remercie très sincèrement la Commission Juridique, créée par le Comité de Direction afin que les règlements soient clairement écrits afin d'être visibles de tous les clubs.

Les modifications réglementaires des coupes départementales sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.

11. Etude des v%ux

VÊ u de l'AS Coulombiers Sports, présenté par le co-président, pour que les ententes entre équipes séniors soient autorisées en Départemental 3 au même titre que pour les équipes de D6, D5 et D4.

Le club de Coulombiers confronté à des soucis d'effectifs en début de saison et ne pouvait rejoindre un club de proximité évoluant en Départemental 3.

Le Comité, sur proposition de la commission sportive, litiges et contentieux, a émis un avis favorable avec la précision suivante "sans accession possible".

Le v%u est adopté à l'unanimité

VÊ u de la commission technique présenté par Christian SAVIGNY, président de la commission technique et Jean-Claude BARRAULT, vice-président de cette commission

Suite à la suppression du championnat Régional 4, les équipes de Départemental 1 accèdent directement en Régional 3, championnat pour lesquels les éducateurs présents sur le banc de touche devront obligatoirement détenir un diplôme BMF, sauf pour les éducateurs des équipes de D1, titulaires du CFF3 certifié minimum.

La commission technique demande que les éducateurs présents sur le banc de touche soient obligatoirement titulaires au 1^{er} juillet 2019, pour une équipe de :



- * Départemental 1 : au minimum, un CFF3 (module U19 + module Sénior) certifié
- * Départemental 2 : le module Sénior du CFF3

Une licence technique correspondante au diplôme obtenu et la présence sur le banc de touche seront OBLIGATOIRES.

Un bilan a été réalisé par Anthony ALLOUIS, notre CTD PPF, et à ce jour 42 % des équipes de D1 et D2 sont déjà en règle.

De plus, les deux modules du CFF3 sont dispensés dans le département de la Vienne, au District ou au sein des clubs, par les 9 formateurs de la commission technique accompagnés des 2 techniciens salariés.

D'autre part, des bons de formation sont à la disposition des stagiaires.

L'étude et le suivi des clubs dans ce dispositif seront assurés, de septembre 2018 à janvier 2019, par une commission spécifique composée :

- * d'un membre élu du Bureau du Comité de Direction,
- * du représentant des éducateurs élu au Comité de Direction,
- * du président ou du représentant de l'Amicale des Educateurs,
- * du président de la commission technique départementale,
- * du conseiller technique départemental.

Au 1er juillet 2019, un prélèvement d'un coût de stage sera effectué pour une équipe non en règle.

Sur les 12 Districts qui composent la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, seuls 3 ne sont pas en règle avec cette proposition, dont le nôtre. Et au-delà de la réglementation, les éducateurs de D1 et D2 font partie du haut niveau départemental. Il faut donc des éducateurs qui soient à la hauteur du niveau de l'équipe et un éducateur s'enrichit en permanence avec ceux qu'ils côtoient au quotidien mais aussi en formation.

Le calendrier des formations est disponible sur le site internet du District avec la possibilité d'organiser de nouvelles sessions en fonction des besoins et des demandes particulières.

Le v%u de la commission technique est soumis au vote et adopté avec 4 abstentions.

12. Intervention de Jean-Michel CLEMENT, député de la circonscription

"M. le maire, mon cher Michel

M. le maire, mon cher Jean-Marie.

M. le Président du District,

M. le Président délégué de la Ligue,

Mon cher Serge, ravi de te retrouver ce soir,

M. le Président du CDOS,

M. le Président du club local,

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, j'ai envie de saluer tous les dirigeants, les arbitres, les bénévoles, les présidents des clubs de Chauvigny et Montmorillon.

Tout d'abord, je voudrais commencer par féliciter les résultats de nos clubs, mes clubs de la circonscription surtout quand on est député d'une circonscription rurale. Grand Poitiers, Grand Châtellerault, Bordeaux, il y a des grands. Mais il y a des petits, c'est nous et voilà nous sommes en National. L'an prochain, nous gagnerons contre Poitiers chacun notre tour. Il faut dire les choses pour que Poitiers ne soit pas déçu à l'arrivée.

Je me félicite de la bonne santé du football dans la Vienne avec le nombre de clubs, de dirigeants, l'assistance ici présente; salle bien pleine pour une assemblée générale rébarbative quelquefois. Je voudrais passer quelques messages à mon tour. Je crois que vous avez raison de condamner les violences, toutes les violences d'abord à l'égard de ceux qui s'engagent dans le sport, les arbitres en premier. Ces comportements sont intolérables et la violence entre joueurs ce n'est pas mieux mais quelque part je me dis que c'est tristement le reflet de notre société dans laquelle nous vivons. Nous n'y échapperons pas même quand il s'agit de participer à des activités ludiques, on ne laisse pas forcément ses travers à l'entrée du stade ou à l'entrée de l'enceinte sportive et c'est bien regrettable. Mais à l'inverse, un travail important est effectué par les éducateurs, justement pour combattre cette violence, pour remettre de l'éthique, du respect dans l'attitude de chacun et ça se joue dès le départ, chez les jeunes à l'école de foot c'est là que tout commence. Parfois vous devez pallier à l'insuffisance éducative. Vous êtes un peu les parents de substitution. Ce n'est pas simple mais c'est un peu ce que l'on vous demande. C'est pour cela que je veux vous rendre hommage, je crois que c'est essentiel.

Le football devrait être une école d'intégration, une école d'assimilation et nous voyons bien, y compris au plus haut niveau sur le plan médiatique, les comportements sur d'autres stades que chez nous, nous ne sommes pas les pires loin s'en faut en Europe, qui ne sont pas acceptables.



Depuis quelques années je me suis intéressé au rugby et je supporte le CAB mais quand je vois le comportement des rugbymen, je vois autre chose. Quand le match est terminé, les joueurs saluent leurs supporters et on ouvre les portes pour que les supporters aillent à la rencontre des joueurs, qui ont souvent leur famille et leurs enfants qui les rejoignent, pour des photos, des selfies. C'est un moment de partage qui fait plaisir aux enfants, aux joueurs et à tous. Pourquoi n'avons nous pas cette possibilité là, de retrouver cette proximité, alors qu'un enfant qui va toucher son idole, même une idole locale, c'est important pour lui. Cela me laisse un peu amer. Oui, le travail que vous faites au quotidien est difficile mais il est enthousiaste. Je sais que cette saison se termine et qu'une autre est déjà commencée. J'ai beaucoup apprécié le compte rendu de la commission juridique pour avoir fait des propositions intéressantes afin de donner de l'attraction à votre sport. L'idée du carton blanc est une très bonne idée. Le carton jaune calme un joueur mais laisser les copains à 10, voir moins, ce sont ses coéquipiers qui feront des reproches au joueur sanctionné. C'est d'autant plus difficile à supporter quand cela vient de ses partenaires. J'ai entendu aussi sur le plan financier, la diminution des fonds, notamment pour le comité sportif, d'ailleurs Patrick GIRARD du CDOS nous a écrit pour nous informer de cette situation. Je dois dire que je le regrette personnellement. Il y a des sujets sur lesquels on ne doit pas faire des économies. Je dirais que le sport est la prolongation de l'éducation nationale et en la matière il ne faut pas lésiner sur les moyens parce que l'on touche à une matière sensible, la jeunesse. On est dans une société difficile, qui le sera d'autant plus qu'il ne faut pas manquer ces étapes là. Le sport est facteur d'intégration essentielle sur lequel il ne faut pas lésiner. Je le regrette sincèrement et je vous le dis. La réserve parlementaire, c'est un peu anecdotique, il a été pensé que c'était du clientélisme. J'ai aidé des locaux et j'ai fait plus de déçus car il y avait peu d'élus pour beaucoup de demandes. Pour terminer, vous avez une mission de service public à jouer, cela a été dit par le Président délégué de la Lique et elle est essentielle. On ne s'en rend pas forcément compte quand on prend la voiture pour transporter les enfants. Vous aimez ce que vous faites. Hier soir, il y avait un reportage remarquable sur France 2 concernant le football en 1998 et j'ai envie de dire si on revivait cela aujourd'hui, on a tous envie d'avoir des frissons. Avec tout ce que l'on peut dire et faire, il n'y a pas d'autre sport que le football pour mobiliser une nation tout entière. C'est une ferveur que l'on a envie de partager et qui fait société, nation et on en a bien besoin aujourd'hui. Merci de votre attention."

Christian COMBARET, Président de la Ligue remercie le député : "il est rare que l'on ait un député à une assemblée générale et c'est un honneur. Vous venez du milieu du football et en évoquant ce sujet, on sent que vous le vivez encore et vous avez des valeurs que vous énoncez et que nous partageons. Vous dire, par rapport à la violence, que le football est souvent stigmatisé parce que c'est le seul qui est aussi médiatique. Le reflet de la société, vous avez parlé de mixité, de la diversité, le football réunit à l'image de 98 et je pense qu'elle sera encore là cette année. Nous fondons tous des espoirs sur cette Equipe de France, elle devrait aller assez loin. Et vous dire que nous, au niveau de la LFNA, on a obtenu de la Fédération et du Ministère de la Jeunesse et des Sports d'être région pilote avec l'observatoire des comportements. C'est un outil de 20 ans qui est un recueil de tous les actes qui existent sur tous les terrains tous les week-ends, on a du recul. Et moi, je souhaiterais que les autres fédérations en fassent autant parce qu'à chaque fois, encore l'autre jour, un journaliste de BFM m'a contacté pour parler de la violence dans le football. Je lui ai demandé pourquoi le football ? Pourquoi pas le rugby, le handball. Je lui ai expliqué qu'il existait un observatoire des comportements avec un recueil des incivilités et des violences en prévision des matchs. Donc on se donne les moyens par rapport à la réalité du terrain. Je souhaite que tout le monde en fasse autant et merci pour votre intervention."

13. Présentation du projet de modification du championnat de Départemental 6, M. Laurent LARBALETTE

"La Départemental 6 est l'ancienne 6ème division et comme vous le disiez M. le Député, c'est la base de la pyramide au niveau de notre District. Nous sommes un des rares Districts à compter encore une départemental 6 et la fierté que l'on peut en avoir c'est qu'elle a une base encore plus large que la départemental 5, ce qui est bon pour l'équilibre de la pyramide.

La base du football de masse c'est 87 équipes engagées en début de saison, ce qui représente potentiellement environ, 1 000 licenciés.

La D6 est une des préoccupations de notre Président et figure sur notre plan d'actions de la mandature afin de mener une réflexion avec des représentants de clubs sur les améliorations qui pourraient être apportées à cette D6 pour permettre que se joue le maximum de matchs tout au long de la saison, ce qui n'est pas une mince affaire. Pour ce faire, j'ai eu le plaisir d'animer un groupe de travail et je vais citer les membres et les remercier de vive voix :

MM. René CHARAUDEAU (St Gervais), Joël DECHAUME (Oyré Dangé), Jean-Michel LACAMPAGNE (Vouillé), Baptiste NEVO (Croutelle), Quentin NIORT (Vernon) et Christophe VIGNAUX (St Pierre de Maillé). Vous avez, par votre présence à ces travaux que l'on a menés de novembre à février, donné de la crédibilité en apportant votre point de vue car je n'ai fait qu'animer le groupe.

Le contexte, je l'ai évoqué précédemment : 87 équipes réparties en 8 poules de 9 à 12 équipes, la D5 compte 72 équipes réparties en 6 poules de 12. Bien sûr, comme chaque année, on compte de nombreux forfaits (96) et des forfaits généraux (8). Que pouvons-nous apporter pour faciliter au maximum le déroulement des matchs ? Mais on ne vous promet pas qu'il n'y ait plus de forfait.



J'ai demandé au groupe de réfléchir, sans restriction, aux améliorations qui pourraient être apportées pour faciliter autant que possible l'accès à la pratique au plus grand nombre de licenciés évoluant à ce niveau. On savait aussi que les règlements viendraient freiner mais la commission juridique dira comment adapter les règlements à cette D6.

Il fallait tenir compte des objectifs parfois différents des clubs. En D6, certains veulent accéder avec un projet club, un recrutement de jeunes mais il y a aussi des équipes réserves (2, 3 ou 4) dont le seul intérêt est du loisir, c'est-à-dire jouer le dimanche entre copains, en gagnant si possible, mais sans ambition d'accéder au niveau supérieur. C'est là qu'est tout l'enjeu, arriver à concilier à la fois cette problématique d'équité sportive avec un règlement, des règles à respecter et à la fois la souplesse que l'on souhaiterait apporter pour que tout le monde puisse pratiquer le football jusqu'à la fin de la saison. Après avoir échangé, plusieurs propositions ont été faites mais la volonté unanime était de conserver la D6 en apportant des modifications permettant d'assouplir l'engagement et la pratique.

Il a été demandé de :

- * reculer la date d'engagement, le Comité de Direction l'a fixée au 10 août 2018,
- * d'organiser un championnat en deux phases. Une expérience avait déjà été tentée il y a quelques années mais le championnat était plutôt sur 3 phases avec une forte période très compliquée au mois de novembre.

Le souhait est que ces 2 phases correspondent au niveau du calendrier à un championnat en une phase.

La 1^{ère} phase serait de septembre à décembre et la 2^{ème} phase commence avec le calendrier général des autres niveaux de février jusqu'à la fin de la saison. Donc, une 1^{ère} phase en match aller uniquement et la 2^{ème} phase avec 2 niveaux : le niveau 1 : de la compétition avec des montées en D5,

le niveau 2 : du loisir, sans aucune montée.

Mais pour mettre un peu de piment et pour que la fête soit complète, pourquoi ne pas organiser une finale festive pour avoir un champion de D6 niveau 2. Ceci reste à définir.

Voilà pour les propositions et bien évidemment dans cette 2ème phase niveau 2, on souhaiterait assouplir les contraintes au maximum. L'objectif est que tous les matchs se déroulent le vendredi, le samedi et le dimanche, pourquoi pas le dimanche matin. Si vous n'êtes pas 11 joueurs, pourquoi pas du 8 contre 8 sur un 1/2 terrain avec les buts qui vont bien et si les deux clubs sont d'accord.

Il n'y aura pas non plus de Feuille de Match Informatisée la saison prochaine sur ce niveau 2.

Le Comité de Direction a validé les propositions du groupe de travail, nous vous les soumettons maintenant en assemblée générale pour une mise en %uvre dès la saison prochaine sachant que la commission juridique devra travailler cet été pour que le règlement soit adapté avant la rentrée.

Stéphane BASQ remercie Laurent pour sa présentation ainsi que les membres du groupe de travail et indique que la priorité du District est la démocratie participative et qu'il a souhaité que ce projet soit celui des clubs et non forcément du District.

Question de Cyril GERBIER du club de Mouterre Silly

Après la 1ère phase, les clubs auront-ils le choix du niveau 1 ou du niveau 2?

Réponse : La 1ère phase est faite pour déterminer les équipes qui auront la capacité et le niveau pour jouer au 1er niveau. Par contre, un club qui souhaite engager une équipe, une fois le championnat commencé, pourra le faire à la 2ème phase en niveau 2 (loisir). Le nombre d'équipes n'est pas encore fixé car il faut attendre l'engagement des équipes pour déterminer le nombre de poules.

Question de James FOMBEUR du club de Jardres

J'avais participé il y a 2 ans à la modification du championnat D6 et les poules n'étaient pas forcément égales avec toujours des forfaits et les premiers de ces poules n'ont pas la valeur des équipes dans d'autres poules. Il n'y a aucune solution pour ce championnat de D6.

Réponse : Il est vrai qu'il n'y a aucune solution idéale, on en a tous la certitude absolue. Oui, il y a déjà eu des tentatives qui n'ont duré qu'une saison suite à une insatisfaction clairement exprimée. Mais a t-on le droit de s'interdire de ne pas retenter quelque chose. Tout ce que l'on fait est une expérimentation. Si cela fonctionne mieux, on s'en félicitera et si cela marche moins bien, on en tirera les enseignements et on reviendra à un autre mode de fonctionnement. La pire des choses est de rester statique, immobile et de ne rien faire.

Question de Christian HAY du club des Ormes

Il arrive que des équipes réserves, dans certaines poules, se renforcent et les clubs qui n'ont qu'une équipe essayent de se sauver pour pouvoir accéder. Pourquoi pas un championnat avec des clubs qui n'ont qu'une équipe et un championnat avec des équipes réserves.





Réponse : cela semble compliqué. Quand on sera dans la 2ème partie, ceux qui évolueront au 1èr niveau ont quelque chose à jouer. Ils vont jouer un championnat beaucoup plus attrayant même si on est d'accord les déplacements vont peut-être augmenter tout en respectant la géographie. Par contre pour ceux qui évoluent au niveau 2, il n'y a plus de raison de poser des réserves. Quand on évolue au niveau 2, on ne joue que pour le fun, le plaisir d'être ensemble et de faire éventuellement une 3ème mi-temps. Pour ceux qui jouent la montée, en niveau 1, on applique les règlements du football et on se doit de respecter les règles y compris en posant des réserves parfois pour se prémunir de fautes ou tricheries.

Question de Laurent AGUILLON du club de Mirebeau

Est-il prévu de décaler les 1ères journées car si l'on regarde les statistiques, il y a des forfaits les deux premières journées de championnat de D6 parce que les clubs n'ont pas l'effectif complet ?

Réponse : Comme il y aura 2 phases dans le championnat et que la 1ère phase se jouera en match aller seulement, tout va dépendre du nombre de poules que l'on constituera en fonction du nombre d'équipes engagées, on pourrait imaginer de décaler d'une journée. Je ne m'engage pas ici formellement, c'est la commission sportive qui fera l'étude. La contrepartie à cela est de ne pas considérer que les 8 jours en plus servent aux clubs à retarder d'autant la mobilisation de leurs joueurs.

Question : Pour la FMI, la D6 devrait avoir les mêmes contraintes et les mêmes obligations, on laisse toujours cette division en décalage avec les autres. D'autre part, il n'y a jamais d'arbitres, ce qui est compréhensible par rapport au nombre d'arbitres engagés, mais il faut trouver des solutions pour pallier à cela car on y voit de tout et n'importe quoi et attention au championnat Foot Loisirs.

Réponse : Des membres du groupe de travail ont évoqué l'absence d'arbitre mais cela fait aussi des frais en moins pour nos petits clubs qui manquent de moyens. Pour la FMI, il faudra avancer mais ne pas mettre les clubs en difficulté.

Le président du District précise que le seul intérêt est de jouer et tant que l'on pourra il y aura du football dans les communes rurales. Le club de foot anime le territoire et les maires aident les clubs selon leur moyen. Il est vrai qu'un projet ne peut être viable à 100%, il faudra peut-être le revoir tous les 2 ans. Mais le jour où la D6 est supprimée, le nombre de clubs et de licenciés va chuter et quoiqu'on en dise ce sera des recettes en moins. Le nombre d'équipes va diminuer au fil des années et si la pyramide n'est plus respectée, il faudra prendre d'autres dispositions.

Question de Laurent THOMAS du club de Charroux-Mauprévoir

Attention au début de la 2ème phase car les autres années il a fallu attendre 2 mois pour la débuter car il fallait constituer les poules et c'est très compliqué de mobiliser les joueurs. Les équipes réserves peuvent très bien prendre du plaisir à jouer contre les premiers donc pourquoi cette proposition?

Réponse : Il est évident qu'en terminant 5ème et que les 4 premiers accèdent, on est frustré. On prend aussi beaucoup de plaisir quand il y a beaucoup d'équipes qui jouent et en fin de saison si vous avez 3 forfaits généraux dans votre poule et que vous n'étiez que 8 au départ, vous ne devez pas vous amuser beaucoup. Il faut essayer de brasser les poules à miparcours pour que justement ceux qui jouent la compétition ait une 2ème phase beaucoup plus attrayante. Il y a deux ans, un arrêt brutal du championnat au mois de novembre avait été mal ressenti. Là dans le cas présent, si l'arrêt des compétitions, prévu de mi-décembre à fin janvier début février dans le projet de calendrier général de la Lique, les poules pourront être constituées sans difficulté pendant ce laps de temps.

Question de Serge BERTHAU du club de Lavoux-Liniers

En phase 2 pourquoi ne pas jouer le samedi soir sur un terrain éclairé non homologué ?

Réponse : pas de problème et tout à fait d'accord pour la phase 2 du niveau 2 pour que les matchs se jouent le samedi soir, même le vendredi soir, si les deux clubs sont d'accord.

La proposition de modification du championnat départemental 6 est soumise au vote à bulletin secret, tous les clubs ne disposant pas du même nombre de voix.

Claude BRUNET, responsable du bureau de vote est accompagné de 8 scrutateurs : Laurent AGUILLON (Mirebeau), Gérard CAILLON (Buxerolles), Viviane CARTIER (Châtellerault Réunionnais), Stéphanie GUILLET (St Maurice Gençay), Dominique LAURIER (Nouaillé), Christine PAIN (Fontaine le Comte), Jean RABEAU (Naintré), Bernard VIOT (Quinçay).

14. Intervention de M. Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

« J'ai grand plaisir à être ici à St Germain, pas seulement pour la proximité avec mon domicile, mais surtout parce que c'est un endroit très excentré et je voudrais féliciter le District d'avoir fait ce choix car c'est important d'amener nos



évènements institutionnels partout sur le territoire, tout le monde ne le fait pas, alors bravo à vous car c'est une belle réussite.

Merci à MM. les maires pour votre engagement, votre soutien au monde associatif,

Merci à M. le Député, cher Jean-Michel, c'est un grand plaisir de te voir dans ce cadre là car c'est rare de voir des députés lors de ces exercices et au-delà de ta présence, tes mots et tes paroles, sont extrêmement importants pour nous : bénévoles, engagés dans le mouvement sportif en général.

Je voudrais féliciter le District pour l'exercice démocratique que l'on a pu voir dans cette assemblée générale. Des assemblées générales souvent, ce sont des comptes rendus longs et rébarbatifs. Là j'ai essentiellement entendu des débats sur des propositions assez unanimes au début et à la fin ça l'était moins. On verra le résultat après le dépouillement, mais c'est bien de faire jouer la démocratie, c'est une des caractéristiques du mouvement sportif et il est important de l'exercer. Il y a vingt ans, on avait les mêmes préoccupations et les mêmes problématiques par rapport à la dernière division. Comment faire pour permettre à tous de jouer et comment faire pour passer du niveau loisir au niveau compétitif? Entre les deux, le passage est un peu difficile mais il faut le réussir sinon nous perdrons beaucoup de pratiquants, de licenciés, ce serait dommage car le rôle social des clubs est extrêmement important et il faut absolument garder ce tissu associatif. Vous êtes un bon exemple car vous êtes l'activité la plus représentée. Donc il faut s'adapter et faire des efforts pour permettre au plus grand nombre de participer.

Vous avez peut-être vu, au début de l'assemblée générale, l'assistante du CDOS. C'est juste pour vous rappeler qu'au CDOS on développe beaucoup de services pour les clubs, pour vous et qui sont accessibles et gratuits pour la plupart. Très peu sont payants et quand ils le sont, on essaie de la faire le moins cher possible. On est là pour vous aider, jamais en concurrence avec les disciplines. La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine a mis en place une action assez exemplaire au niveau des services civiques et nous aussi depuis plusieurs années mais nous ne serons pas concurrents. Nous avons d'autres formules, on peut vous aider pour les emplois de services civiques entre clubs, entre club et mairie, mais en aucun cas concurrent d'une initiative de la Lique.

Je ne vais pas laisser passer le passage sur le financement lié au CNDS. Il se trouve que je suis représentant de l'ensemble des clubs et des CROS au niveau du Conseil d'Administration du CNOSF. C'est une grande responsabilité qui me permet de voir une autre facette du mouvement sportif et d'exprimer le point de vue des territoires, et notamment ruraux, face à des présidents de fédération, car la plupart des membres du CA du CNOSF sont des présidents de fédération et croyez-moi de temps en temps on n'a pas les mêmes préoccupations, vous vous en doutez. J'ai également hérité d'une charge qui est celle de représenter le mouvement sportif du CA au CNDS, celui qui donne une partie de nos subventions, celui que tu as décrié tout à l'heure en évoquant la baisse spectaculaire. Eh oui, vous pourriez me demander ce que je fais au mouvement sportif pour défendre cela. Je voudrais vous expliquer ce qui se passe au CA du CNDS car je l'ai découvert depuis un an et c'est toujours pareil. C'est une grande table avec d'un côté des représentants de l'Etat et de l'autre les représentants du mouvement sportif, des collectivités locales et aussi des députés. D'un côté l'Etat avec 50% des voix et de l'autre côté un certain nombre de participants avec 50% des voix, pas tout à fait 50% car il y a la Ministre en plus. Finalement l'Etat a 50% des voix plus la Ministre, donc vous avez tout compris. Il n'y a aucun débat constructif, aucune décision que l'on puisse changer si l'Etat n'a pas envie de nous écouter. Cette gouvernance là est une catastrophe, ca a l'apparence de la démocratie, que vous aviez tout à l'heure avec le vote, mais au CA du CNDS ce n'est pas comme cela. Le gouvernement a lancé, sous l'impulsion du Président de la République, un certain nombre de consultations qui vont bientôt aboutir, la dernière s'est tenue vendredi dernier à Poitiers. Des concertations sur la rénovation du modèle sportif français. On peut se dire que localement, dans nos petits clubs, cela ne nous touchera pas. Si cela va changer la vie car ce qui va se faire c'est que la gouvernance va changer. Là où l'Etat et la Ministre décidaient de tout, maintenant ce sera décidé à plusieurs : 30% pour l'Etat, 30% pour les collectivités locales et territoriales et 30% pour le mouvement sportif. Il manque 10% qui seront pour le monde privé. Avec cela, personne n'aura la majorité à lui seul, on sera obligé de discuter, de faire des projets ensemble, de construire. C'est une grande révolution qui s'annonce. Le CNDS va être complètement changé, il n'existera vraisemblablement plus et de ce fait beaucoup de choses vont revenir aux fédérations. L'importance de la Fédération Française de Football, comme toutes les autres, va être très grande mais l'importance est aussi d'être représentée sur le territoire. Une partie de l'argent qui sera sur le mouvement sportif sera allouée aux fédérations et l'autre partie sera allouée au niveau des territoires, des régions et des Ligues. Nous, mouvement sportif, avons un grand enjeu pour organiser, gérer, travailler avec les collectivités locales et territoriales, avec lesquelles on travaille déjà, bien sûr, mais il faudra le faire encore plus et on a un vrai espoir de pouvoir nous même orienter la politique sportive. Moi j'y crois et d'après ce que je vois et entends, je suis à peu près sûr que cela se passera comme ça. On en reparlera bientôt.

Un petit point, parce que l'on a évoqué le mauvais côté du sport et du foot mais je voudrais relever autre chose. J'ai eu l'occasion lors de la réunion de vendredi dernier, lorsque Mme la Ministre a visité un certain nombre de clubs sportifs, de présider une table ronde dans le quartier des Couronneries. Le foot n'était pas à l'index mais bien représenté avec 2 clubs, l'ASAC et les 3 Cités, qui ont montré tout ce que les bénévoles pouvaient faire pour le bien de tous et en particulier dans les quartiers difficiles et c'était la seule discipline représentée par nos clubs. A la base, l'image n'est pas du tout celle que l'on peut véhiculer dans les médias. L'image du sport, vous la véhiculez aussi bien que l'ensemble des sports et je vous en félicite.



Pour finir, un petit mot sur l'Equipe de France, espérons qu'elle va nous faire rêver et que comme en 1998, il y aura quelque chose au bout. Merci à vous."

15. Résultat du vote sur le projet de modification du championnat de Départemental 6

Claude BRUNET, président de la commission de surveillance des opérations électorales communique les résultats du vote.

125 clubs votants représentant 675 voix : 488 OUI - 131 NON - 56 abstentions.

Le projet est donc adopté

16. Tirage au sort des ballons

Après tirage au sort, il est remis un ballon aux clubs de Châtellerault Réunionnais, Dissay, Fontaine le Comte, Leigné sur Usseau et Montmorillon

17. Clôture de l'Assemblée Générale

Stéphane BASQ clôture l'Assemblée Générale en remerciant MM. les maires pour leur présence et Christophe NEDEAU, ainsi que l'ensemble de son équipe dirigeante, pour l'organisation.

Stéphane BASQ Président du District de la Vienne de Football Béatrice MATHIEU Secrétaire Générale